



**Droits
devant !!**



COMMUNIQUE DE LA CAMPAGNE

« CONTRE LE TRAVAIL DISSIMULE, REGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS »

Les travailleuses et travailleurs sans-papiers occupent à nouveau les locaux du Ministère du travail

Après les trois occupations des locaux du ministère du travail le 27 janvier, du 29 au 31 mars et le 23 novembre 2016, 200 travailleuses et travailleurs sans-papiers ont investi la Direction régionale du Ministère du travail ce jour à 14 h avec le soutien de la Coordination 93, du CTSPV 94, Droits Devants et l'Intersyndicale du Ministère du travail CGT-TEFP, SNUTEF-FSU, SUD-Travail.

Nous souhaitons être reçus sans délai au ministère du travail pour obtenir la régularisation globale des sans-papiers, exigeons la régularisation immédiate des 600 travailleuses et travailleurs sans-papiers de la campagne dont les noms ont été remis le 20 janvier 2017 au ministère du travail et demandons une ouverture des négociations avec le ministère du travail sur notre plateforme revendicative :

- Tout travailleur sans-papiers doit être régularisé sur simple preuve de relation de travail, sans condition de durée, ni de séjour, ni d'emploi
- L'inspection du travail doit être dotée de prérogatives spécifiques permettant la régularisation sur simple constat d'une relation de travail
- Abrogation de la taxe OFII

Une conférence de Presse est organisée à 15 h sur place à la DIRECCTE au 3^{ème} étage - 21, avenue Madeleine Vionnet 93300 AUBERVILLIERS (à proximité du centre commercial Le Millénaire).

Aubervilliers, 6 juillet 2017



RETROUVEZ-NOUS SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA CAMPAGNE: @SansPapiersDebout